

hommage à Paul Bouchet

Les yeux vifs, le sourire en filigrane de la passion, la voix porte jusqu'aux dernières places du Salon des Maréchaux... On écoute, captivé, Paul Bouchet parler de l'aventure de Goutelas, ébahi par la conviction qui jaillit de cet homme au corps un peu trop frêle dans ses vêtements noirs. Il se redresse, s'anime, emporte l'assemblée. Les dorures du Salon des Maréchaux s'effacent devant les ruines du château de Goutelas et son plan en H, « H comme humanisme » aime-t-il à redire ; la campagne du Forez est là, avec les ouvriers réfugiés espagnols, les agriculteurs militants, les bénévoles de tous bords, les intellectuels ou juristes de Lyon, tous ceux qui sont mobilisés pour sauver ce château, demeure du juge Adamas dans le Roman d'Astrée... On convoque Duke Ellington, les soirées de débat où le droit est en train de se faire, la bataille pour le prix du lait car il faut défendre ceux qui produisent et façonnent le paysage, et surtout, il faut accorder autant d'importance aux sachants qu'aux savants. Oui, définitivement, maintenant reconstruit et animé par un projet culturel généreux, Goutelas doit rejoindre les Centres culturels de rencontre.

En cet après-midi du 4 septembre 2013, devant la Commission nationale des Centres culturels de rencontre, Paul Bouchet parle avec fougue de la pensée vive du droit qui doit s'inventer en permanence, de la force qu'il faut pour défendre l'humanisme et les droits fondamentaux, de la créativité, souffle nécessaire à un territoire aimé. C'est cette force intérieure mêlée à sa voix légèrement rocailleuse d'une éloquente concision, son sens aigu de ce qui est juste et digne, qui remontent au moment d'apprendre sa disparition, en ce mardi 25 mars 2019.

Ancien bâtonnier de Lyon, résistant, conseiller d'Etat, homme de cœur et de conviction, Paul Bouchet s'est engagé pour la liberté, la défense de la vie associative et syndicale, et l'égalité de dignité pour tous. De la Résistance et de son engagement étudiant qui a conduit à la rédaction de la Charte de Grenoble, il a gardé un mode d'action nouveau « syn dicare, on devait combattre ensemble ». Avocat anticolonial, il défend des militants algériens. Défenseur des plus précaires, il parvient à transformer le système d'assistance juridique en un droit, l'aide juridictionnelle. Il s'engage dans la lutte contre la grande pauvreté, pour le droit opposable, la CMU, la loi DALO. De 1998 à 2004, il est président d'ADT Quart-Monde. Sa compréhension nuancée des situations humaines et sociales, sa rigueur intellectuelle et sa force de conviction l'amènent à être désigné à de nombreuses reprises comme médiateur.

Parmi ses pérégrinations, il revient toujours à Goutelas. « Si je lui ai consacré tant de forces, durant tant d'années, résistant à ceux qui me reprochaient d'aller m'enfourir dans ce coin de mon Forez natal, c'est qu'il a toujours représenté pour moi cette exigence capitale de créer l'amalgame entre les hommes, seul à même de faire face aux événements cruciaux de l'histoire, ceux du début des années 1960, comme ceux de ce XXI^e siècle », écrit-il dans son livre *Mes sept utopies*.

Avec, en héritage, Goutelas et la liberté d'inventer l'avenir dans la certitude des valeurs humanistes et citoyennes, Paul Bouchet demeurera longtemps un compagnon de nos utopies et de nos engagements.

L'Association des Centres culturels de rencontre et ses membres lui rendent hommage, et s'associent à la peine de sa famille et de tous ceux qui ont été de ses combats.